

Nokia et Motorola récupèrent 4 milliards de dollars... chez les Turcs

Non, c'est n'est pas un extrait des contes de Voltaire... C'est Noël en août pour le finlandais Nokia et l'américain Motorola. Les deux fabricants de mobiles viennent en effet de gagner un important procès contre Tesim, un opérateur turc, condamné à verser pas moins de 4,2 milliards de dollars pour remboursement et indemnités.

Rappel des faits. Motorola et Nokia avaient prêté à la famille Uzan, les propriétaires de Telsim, 3 milliards de dollars pour qu'elle construise un réseau de téléphonie mobile dans le pays. En garantie, les deux fabricants avaient reçu des participations dans Telsim. **Dilution des parts et évaporation...** Malheureusement, les deux créanciers ont assisté, impuissants, à la dilution de leurs parts. Par la suite, Nokia et Motorola avaient observé que Telsim n'avait pas l'intention de rembourser l'argent prêté qui, en fait, a été utilisé à d'autres dépenses. Nokia réclamait 700 millions de dollars de dommages et intérêts et Motorola 2 milliards. La justice américaine en a accordé 4,2 pour les deux entreprises: ainsi, après déduction des sommes avancées, elles auront gagné, à titre d'indemnité, 1,2 milliard de dollars dans cette sombre affaire.